

IMPORTANT

- ✚ Pour les nouveaux adhérents, remplir une fiche d'inscription par enfant.
- ✚ Prévoir le règlement dès l'inscription par chèque bancaire. Toutes les sorties sont payables d'avance lors des permanences prévues à cet effet.
- ✚ Mis à part les cas de force majeure (accident, maladie) pour lesquels vous voudrez bien nous avvertir, aucune sortie ne sera remboursée mais remplacée en septembre.

MANIFESTATIONS

samedi 30 avril : Concours de pêche à la truite pour les jeunes au plan d'eau de Challes-les-Eaux.

week end du 20 et 21 août : Salon de la pêche et de la chasse sur l'esplanade d'Aix-les-Bains.

samedi 17 septembre : Concours de pêche de fin d'année (lieu à définir).



Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec **Damien Arnaud** :
Tél. 04 79 85 20 01 - 06 61 37 30 81
Mail : pecheurs.chamberiens@bbox.fr

www.pecheurs-chamberiens.fr

LA CARTE DE PÊCHE

La carte "**DÉPARTEMENTALE DÉCOUVERTE**" pour les moins de 12 ans (6€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle donne le droit de pêcher en bateau au lac du Bourget et d'Aiguebelette, et ouvre à la "réciprocité Guiers".

La carte "**DÉPARTEMENTALE MINEUR**" pour les 12/18 ans (19€) Carte Annuelle

Elle permet à son possesseur de pratiquer toutes les techniques de pêche (coup, lancer...). De plus elle permet de pêcher dans tout le domaine public de l'Hexagone et dans quasiment tout le domaine piscicole Savoyard et Haut Savoyard géré par les AAPPMA. Elle ouvre à la "réciprocité Guiers".

AAPPMA Les pêcheurs chambériens

117 rue du Bolliet - 73230 SAINT ALBAN LEYSSE

Tél : 04 79 85 20 01 - pecheurs.chamberiens@bbox.fr



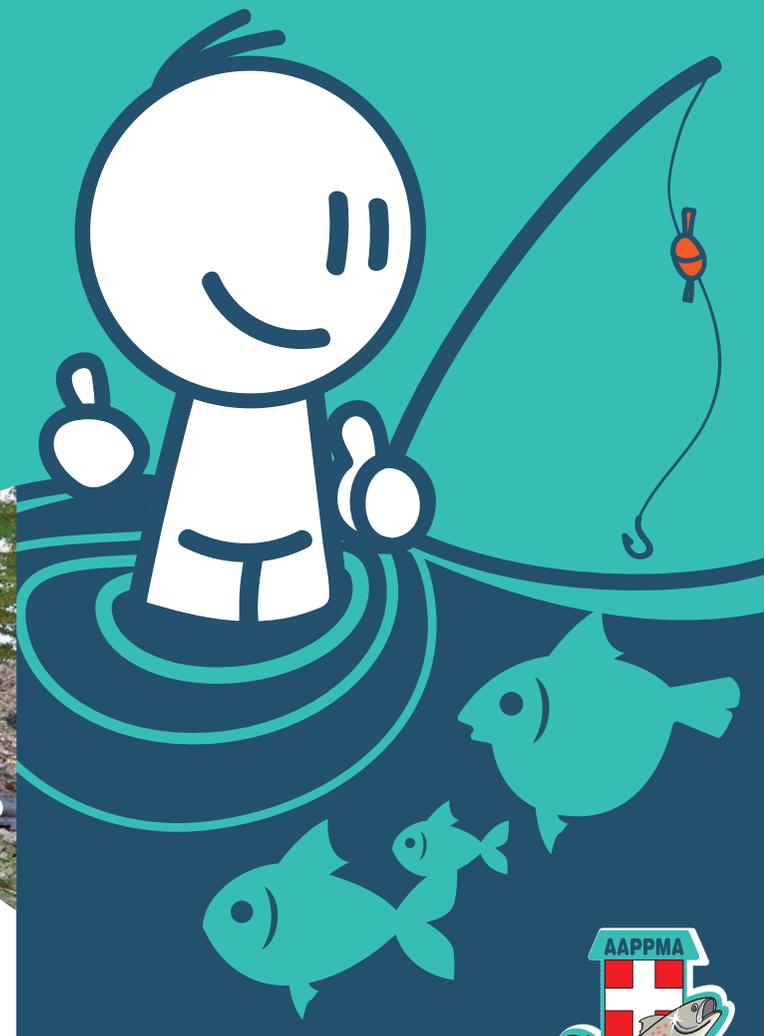
Nos partenaires :



et les gestionnaires des plans d'eau de Barouchat, Virieu, Rumilly, Châteauneuf, Lac de la Thuille et du refuge d'Entre-le-lac à Peisey Nancroix.

Les ateliers pêche nature

des pêcheurs chambériens



Tél. 04 79 85 20 01

pecheurs.chamberiens@bbox.fr



La saison des ateliers pêche nature "toutes pêches" débuteront le mercredi 30 avril et se termineront le mercredi 2 novembre. les tarifs restent identiques à l'année dernière. Vous trouverez dans ce dépliant tous les renseignements utiles pour une bonne organisation de nos activités.

Cette année, les pêches au coup, à la carpe, aux carnassiers, à la truite et en barque pour le lavaret et l'omble chevalier au lac du Bourget seront proposés aux élèves.

Une prochaine note d'information sera envoyée fin mai aux participants de la sortie "Montagne" et des stages. Fin août vous sera précisé le programme hivernal de la saison "pêche à la mouche".

PERMANENCES

Les permanences auront lieu les **vendredi 18 mars** de 15h à 18h et **samedi 19 mars** de 17h à 19h au siège de l'AAPPMA, 117, rue du bolliet à Saint-Alban-Leysse.

SORTIES PÊCHE

Elles se dérouleront en journée durant les vacances de printemps, et les samedis et jours fériés.

Horaires en journée : de 9h à 17h.

Mercredis sorties en demi-journées de 13h30 à 17h30

Nocturne "pêche de la carpe" de 18h à 22h (voir calendrier)

Stages : Juillet/Août, 9h à 17h, chaque jour de la semaine

TARIFS

Adhésion Annuelle ateliers pêche nature :	15 €
Sortie pêche à la journée :	19 €
Sortie pêche à la ½ journée :	10 €
Sortie montagne :	89 €
Stage :	125 €
Mini stage :	62 €

STAGES

L'adhésion annuelle et un acompte de 60€ seront réglés à l'inscription pour les stages-camps d'été. le solde sera réglé le lundi du début du stage.

QUELQUES INFORMATIONS

Les tarifs comprennent l'encadrement, l'assurance (le bris de matériel par les élèves doit être assuré par leur responsabilité civile), le transport sur les sites de pêche (de 10 à 140 km), le prêt de matériel, et la fourniture des esches et amorces. Ne sont pas compris les pique-nique du midi (pour les activités journée) et la carte de pêche.

Pour les sorties "Montagne", le prix du séjour comprend la carte de pêche, la nuit en refuge et les repas (repas du soir et petit déjeuner).

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
28 L	01 V	01 D	01 M	01 V	01 L	01 J	01 S journée	01 M journée
29 M après-midi	02 S journée	02 L	02 J	02 S	02 M	02 V	02 D	02 M journée
30 M	03 D	03 M	03 V	03 D	03 M	03 S	03 L	
31 J	04 L	04 M après-midi	04 S	04 L	04 J	04 D	04 M	
	05 M	05 J journée	05 D	05 M stage	05 V	05 L	05 M après-midi	
	06 M après-midi	06 V	06 L	06 M n°1	06 S	06 M	06 J	
	07 J	07 S	07 M	07 J 5 journées	07 D	07 M après-midi	07 V	
	08 V	08 D	08 M après-midi	08 V	08 L	08 J	08 S	
	09 S	09 L	09 J	09 S	09 M mini stage	09 V	09 D	
	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M n°1	10 S sortie	10 L	
	11 L journée	11 M	11 S journée float tube	11 L	11 J 5 après-midi	11 D 2 jours sortie montagne (Peisey-Nancroix)	11 M	
	12 M journée	12 J	12 D	12 M stage	12 V	12 L	12 M après-midi	
	13 M journée	13 V	13 L	13 M n°2	13 S	13 M	13 J	
	14 J journée	14 S Soirée nocturne carpe	14 M	14 J 5 journées	14 D	14 M après-midi	14 V	
	15 V journée	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S journée	
	16 S	16 L journée	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	
	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S concours fin d'année	17 L	
	18 L	18 M après-midi	18 S sortie montagne (Peisey-Nancroix)	18 L	18 J	18 D	18 M	
	19 M	19 J	19 D 2 jours	19 M	19 V	19 L	19 M après-midi	
	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S salon Esplanade Aix-les-Bains	20 M	20 J journée	
	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D pêche	21 M après-midi	21 V journée	
	22 V	22 D	22 M après-midi	22 V	22 L	22 J	22 S	
	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M stage	23 V	23 D	
	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M n°3	24 S	24 L	
	25 L	25 M après-midi	25 S	25 L	25 J 5 journées	25 D	25 M	
	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	
	27 M après-midi	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	
	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M après-midi	28 V	
	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	
	30 S concours Challes	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	
		31 M		31 D	31 M		31 L journée	